

Date de mise en ligne : 10 mars 2026



**EXTRAIT D'ARRETE PORTANT REFUS
DE TRAVAUX SOUMIS A DECLARATION PREALABLE**

AFFICHAGE N° du

Par décision municipale n° **DP 94078 26 00033** du
Transmise en Préfecture le

Une autorisation de déclaration préalable a été **REFUSEE** à
Domicilié (e) 36 Boulevard Duplex 29000 Quimper
29000 Quimper

En vue de la réalisation : Le projet porte sur l'installation de 10 panneaux photovoltaïques noirs
mates en surimposition a la toiture sud du bâtiment pour une surface de 23,1 m² puissance 5 kw
Dimensions des panneaux: 1,1m x 2,1m x 0,35 m
Hauteur maximum de saillie entre la toiture et les panneaux: 12,3 cm
L'électricité sera auto-consommée, et le surplus (~30%) revendu a ENEDIS.
Le projet ne crée pas de construction et ne modifie pas le volume d'une construction existante ou le profil
du terrain.
Sur un terrain sis 6 Rue Ernest Renan
Cadastré AH759

Villeneuve-Saint-Georges, le **10 MARS 2026**

Pour le Maire, par délégation,
La 5^{ème} Adjointe au Maire,

Rajae EL MERNISSI



PROCES-VERBAL

Conformément à l'article R 424-15 du Code de l'Urbanisme,
Nous soussigné Appariteur à la ville de Villeneuve-Saint-Georges, certifions que
l'extrait d'affichage **de refus** d'une autorisation de déclaration préalable ayant fait l'objet de la décision
municipale n° **DP** **94078** **26** **00033**
du a été affichée en Mairie du au conformément aux textes en
vigueur.
Fait à Villeneuve-Saint-Georges, le

L'Appariteur,

